



Inscription 2023-2024

École Trail – Running Belledonne Pays d'Alleverd

CLUB ETR : KIDS 10/13 ans (2011 à 2014), ADOS 14/17 ans (2007 à 2010)

Le Club ETR de L'École de Trail Running de Belledonne Pays d'Alleverd est mis en place le mercredi après-midi pour les enfants et les ados du territoire du Grésivaudan qui veulent s'initier et progresser dans la pratique de la course à pied en pleine nature « le Trail Running ».

Ils auront des entraînements techniques et spécifiques pour un apprentissage de la course à pied dans la nature ludique et conviviale. La découverte du milieu montagnard sera aussi au centre des apprentissages.

QUAND :

Tous les mercredi après-midi hors vacances scolaires :

- Cycle Automne 2023 **Club KIDS 10/13** : 13 séances de 1h30 heures, de 13h30 à 15h30

- Cycle Automne 2023 **Club Ados 14/17** : 13 séances de 1h30 heures, de 15h30 à 17h30

Du 20 septembre 2023 au 20 décembre 2023. (Pas de séance le 1^{er} novembre 2023).

- Cycle Printemps 2024 **Club Kids 10/13** : 15 séances de 1h30 heures, de 13h30 à 15h30

- Cycle Printemps 2024 **Club Ados 14/17** : 15 séances de 1h30 heures, de 15h30 à 17h30

Du 6 mars 2024 au 26 Juin 2024. (Pas de séance le 1^{er} mai 2024).

OÙ :

RDV au Parc des Thermes 38580 Alleverd Les Bains.

COMBIEN :

- 120 € le « Cycle Automne », comprenant 13 mercredis. **Séance découverte du 20 septembre offerte.**

Encaissement le 27 septembre 2023.

- 150 € le « Cycle Printemps », comprenant 15 mercredis. Encaissement le 6 mars 2023.

Cotisation à régler au début du Cycle.

Si vous réglez les deux cycles en septembre l'inscription annuel est de 250 €. Encaissement le 27 septembre 2023.

PREVOIR :

Des Vêtements adaptés à la pratique du running et à la météo du jour de la séance.

Chaussure de trail running obligatoire.

ASSURANCE :

L'école de Trail Running Belledonne Pays d'Alleverd n'est affiliée à aucune fédération. L'école de trail running souscrit une assurance en responsabilité civile (RC) conformément à l'article L 321-1 du code du sport. Cette assurance couvrira la RC de l'ETR Belledonne Pays d'Alleverd, des éducateurs et des pratiquants.

INSCRIPTION :

Remplir le bulletin d'inscription et le retourner avant par courrier accompagné du règlement à ;

ETR Belledonne Pays d'Alleverd – 24 rue Bayard – 38580 Alleverd

Ou le remettre à l'éducateur.

L'Adhèrent :

Prénom :

Nom :

Date de naissance :

Genre : Masculin Féminin

Adresse :

Code postal, ville :

Email :

Numéro de Téléphone :

KIDS ou ADOS

Signature de l'adhèrent

Représentant légal N°1 :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal, ville :

Email :

Numéro de Téléphone :

Représentant légal N°2 :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal, ville :

Email :

Numéro de Téléphone :

Je soussigné(e)

Autorise mon enfant

A être transporté en voiture particulière ou en bus, dans le cadre des déplacements des activités proposées par l'École de Trail Running.

J'autorise l'École de Trail Running Belledonne Pays d'Allevard à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident pour mon fils ou ma fille : Oui Non

Remarques particulières (allergies, port de lunettes, etc.) :

Responsabilité : La responsabilité de l'École de Trail Running Belledonne Pays d'Allevard n'est engagée qu'à partir du moment où les parents ou le représentant légal, ont confié l'enfant à l'éducateur ou à l'animateur responsable, sur les lieux d'entraînement.

Formule de règlement choisie :

120 € le « Cycle Automne », comprenant 13 mercredis. Encaissement le 27 septembre 2023.

150 € le « Cycle Printemps », comprenant 15 mercredis. Encaissement le 6 mars 2023.

260 € Inscription annuel comprenant 28 mercredis. Encaissement le 27 septembre 2023.

Je joins le règlement d'un montant de _____ euros (encaissement le 24 janvier 2023), par chèque à l'ordre de l'ETR.

Éléments à joindre à ce dossier :

- Un certificat médical mentionnant la pratique de la course à pied en compétition, ou athlétisme en compétition et ou sports en compétition. La mention trail n'est pas correcte et sera systématiquement refusée.
- L'attestation d'assurance en responsabilité civile valable pour la saison 2023-2024 (de septembre 2023 à juin 2024)

Signature du/des responsable(s) légal/légaux :